

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 69 (1933)  
**Heft:** 16

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

---

SOMMAIRE : JEAN DE LA HARPE : *Les difficultés du maître d'école et le milieu dans lequel il exerce sa profession* (fin). — W. LOSSLI : *Défense des jeunes*. — INFORMATIONS : *Ecoles normales du canton de Vaud*. — *Lausanne, ville d'éducation*. — *Aux lecteurs de l'Éducateur*. — *Home pour enfants atteints de surdité*. — *Une école nouvelle Freinet*. — *Note*. — PARTIE PRATIQUE : R. BERGER : *La décoration sur papier quadrillé*. — JUSTE PITHON : *Rédaction : Un sapin*. — LES LIVRES.

---

## LES DIFFICULTÉS DU MAÎTRE D'ÉCOLE ET LE MILIEU DANS LEQUEL IL EXERCE SA PROFESSION

(Fin)<sup>1</sup>

On se casse bien le nez ici et là : et après tout, pas trop mauvaise chose : on peut s'amuser à en redresser la ligne lorsqu'on le raccommode ; une petite défaite ici et là, ça rend du mordant au caractère. Pour ma part, je considère les relations avec les parents comme l'un des privilèges les plus grands qui soient, de l'enseignement élémentaire. A l'université, on nage dans le ciel, très haut, très haut, beaucoup plus haut que la Tour Eiffel, mais on n'a guère que la ressource d'admirer des paysages lointains et de ne plus même très bien se souvenir si les étudiants ont ou non des parents ; on serait parfois tenté de croire à la génération spontanée !

Passons maintenant à cet article suprêmement délicat de notre programme que constituent les rapports avec la *commission scolaire* ; essayons d'adoucir un peu une verve qui se ferait volontiers pointue à l'endroit de ces « minuscules Etats dans l'Etat » ; bornons-nous à constater un contraste saisissant. Supposez un pays tel que le décrit le prophète Esaïe où la justice habiterait, où le chien et le chat se voueraient une réciproque affection : eh bien ! j'affirme que dans ce pays de Cocagne, la commission scolaire compterait un petit nombre de membres, tous gens compétents, une espèce de conseil des compétences comptant des personnes également aptes à comprendre et les questions de pédagogie et celles d'organisation... Maintenant, redescendons dans le pays où nous vivons : les commissions scolaires y sont souvent une sorte de compromis entre les

<sup>1</sup> Voir *L'Éducateur*, N<sup>os</sup> 13, 14 et 15.

besoins de la politique et l'existence effective de l'école ; chacun s'accommode de l'autre comme il peut ; la commission gouverne sans parvenir à régner et l'école règne sans pouvoir gouverner ; c'est ce qu'on appelle la « séparation des pouvoirs » ; tout compte fait, s'il y a mieux, il y aurait pire encore. Prenons donc les choses en l'état où elles sont et tirons-en le meilleur parti possible.

Partout où cela est matériellement possible, il devrait y avoir un directeur qui serve de truchement entre le personnel enseignant et la commission scolaire et assume la responsabilité de tout ce qui concerne l'organisation scolaire. Là où cela n'est pas possible, il conviendrait d'attribuer soit à un membre de la commission, soit à un petit bureau composé *ad hoc* tout ce qui concerne les rapports entre le personnel enseignant et la commission ; le système des *missi dominici* qui fonctionnent en marge des inspecteurs de l'Etat et surveillent les maîtres, souvent sans tact, est regrettable ; cela ressemble trop à de l'espionnage, quoique ces délégués-surveillants n'exercent point souvent, ni consciemment leur fonction dans cet esprit.

Puisque le maître est un subordonné légal de la commission, il lui doit déférence et obéissance ; du reste, c'est l'une des fonctions essentielles des inspecteurs que de servir de lénifiants et d'arbitres dans les cas de conflits sérieux.

D'autre part, l'instituteur ne doit point considérer la commission comme l'ennemie traditionnelle, ni avoir une systématique prévention contre ses décisions ; l'attitude la plus avantageuse consiste à établir des rapports de confiance réciproque entre les commissaires et les instituteurs, à avaler les petites choses, à ne point se formaliser des coups d'épingle, à garder une attitude soumise et fière qui commande le respect et finisse par l'imposer.

Car il convient d'y insister : la commission n'a pas toujours tort ; elle a raison de stigmatiser le laisser-aller, la faiblesse de caractère, les punitions injustes, les abus d'autorité, etc... Elle se doit de donner au contribuable local l'impression qu'il est fait bon usage de ses deniers, que les enfants sont en de bonnes mains et que les maîtres ne sont pas abandonnés à eux-mêmes, parfois à leurs manies et à leurs querelles réciproques. La commission a une tâche vaste et précise à remplir, souvent pénible ; elle contient parfois de « mauvais coucheurs », mais quelle institution humaine est à l'abri des gens de cette sorte ?

Je ne connais rien de plus vain que d'attendre, pour faire quelque

chose, l'existence « de nouveaux cieux et d'une nouvelle terre ».

Je ne voudrais insister que sur un point spécial : il arrive assez fréquemment que des commissions scolaires commettent *des erreurs pédagogiques* et veillent imposer à leur personnel certaines règles qui semblent absurdes aux gens du métier. Si les rapports sont normaux, le personnel enseignant pourra obtenir les modifications nécessaires en montrant aux responsables en quoi consiste l'erreur, en signalant au président, avec tout le respect qui convient, les conséquences de certaines décisions. En général, aucune décision pédagogique ne devrait être prise par la commission sans l'avoir au préalable soumise à l'examen consultatif des maîtres réunis en conférence ; ceux-ci pourraient faire valoir leurs objections et la commission demeurerait libre de passer outre en dernier ressort.

C'est ici que le rôle des inspecteurs nous semble particulièrement important ; ce sont eux qui, en dernier ressort, ont eu devraient avoir le droit et la compétence de s'interposer et de soumettre l'objet en litige à un nouvel examen, au besoin d'opposer un droit de *veto* à certaines décisions, s'entend bien, des « décisions pédagogiques ». Je sais pertinemment des cas où certains instituteurs, parfaitement à leur affaire, perdent le goût pour « la belle ouvrage », devant certaines tracasseries et certains défauts de doigté des commissions qui se tiennent pour gens fort sages et habiles, quoiqu'ils manquent précisément de ces qualités. Mais, réciproquement, que l'instituteur fasse tout ce qui dépend de lui pour adoucir les relations, pour donner l'impression d'une totale bonne volonté ; qu'on ne prenne pas tout de suite des airs de « coq en colère », cette attitude volontiers ridicule et claironnante du Chanteclair gaulois à la Rostand ; le vieux coq traditionnel ne s'imagine-t-il pas qu'en clamant sa révolte au soleil levant qui se f... de lui en général et en particulier, il soulagera son cœur et sa bile ? Il se peut, mais il arrive en général qu'il rend les difficultés plus insurmontables et qu'il empoisonne sa propre vie, en même temps que celle des autres.

Et j'arrive enfin, pour le bonheur du conférencier comme pour celui de ses auditeurs, à mon dernier article ; ici vous me permettrez de battre un peu la campagne du rêve et des « utopies » ; c'est si bon de temps à autre de glisser au fil de l'eau, dans la barque où l'on rêve au beau ciel bleu, au printemps, aux fleurs, « de se laisser charmer par le soleil qui pénètre et qui nous rend meilleurs », comme dit la chanson.

J'imagine un village paisible aux flancs du Jura, loin de la crise horlogère, ou une cité qui se reflète dans l'eau du lac doré par un beau soir d'été, quelque chose qui suscite les visions que suggère ce titre d'une pièce de Shakespeare : *Le songe d'une nuit d'été*.

L'école est fermée ; l'instituteur, las d'une journée bien remplie, médite comme nous faisons tous sur la journée écoulée, sur le temps qui passe et ne revient jamais. Mais, malgré tout, il est heureux ; heureux de manière si paisible : cette belle cité qui s'étend à ses pieds il l'aime avec ferveur ; un enfant passe et lui lance gaîment un bonsoir cordial. Il y est aimé et respecté quoiqu'il ne pratique guère le café, ou du moins en bonne compagnie, rarement, quand on ne peut pas faire autrement. Il a fondé et dirige le « cercle » du lieu où tous les partis sont admis et la courtoisie de règle ; il dirige la société de chant, tient de nombreuses caisses de sociétés diverses, les préside ou participe à leur comité... Tout le monde le respecte. Hier soir on est venu lui demander conseil pour Maurice « qu'il a tant bien instruit, mais qui a pas tant de goût à la ferme. Dites-vous, monsieur le régent, est-ce qu'il faut pas l'envoyer comme conducteur sur les tramways ? c'est pourtant dommage, il est le seul fils. » Et l'instituteur a été voir Maurice, dont il apprend que celui-ci resterait bien à la ferme « à condition que le père ne le traite plus comme un gosse de quinze ans » ; le père, qui a confiance dans l'instituteur, vient d'accepter de lui, ce soir, ce qu'il refuserait de son fils ; l'affaire est réglée.

Je ne me rappelle pas si l'instituteur dont il s'agit est libéral, radical ou socialiste ; au village, on m'a dit que le président de commune allait parfois le consulter, quand il arrivait quelque chose sur quoi on ne parvenait pas à s'entendre ; il passait pour un homme de bon conseil et de bon sens. Seulement il ne participe guère à la vie politique du lieu.

Un de mes amis m'a même conté une conversation que l'instituteur soutenait avec M. R., un politicien connu ; malheureusement ni lui ni moi ne l'avons sténographiée, aussi vous la rapporté-je sous réserve. M. R., qui voulait le conquérir à son parti, car ce serait une toute bonne recrue, est venu le voir dans son jardin qui confine à celui de mon ami ; après avoir écouté très patiemment la requête de son interlocuteur, l'instituteur a répondu : « Voyez-vous, ce n'est pas mon affaire ; j'ai des gosses de partout et puis vos disputes sont tellement vaines, tout ce qui vous intéresse les uns ou les autres c'est de savoir combien vous aurez de membres dans les

commissions. » L'autre répond en regardant la pointe de ses souliers : « C'est pourtant dommage, ton père était du parti. » Et l'instituteur de conclure : « Je conçois fort bien que comme instituteur on s'en occupe, mais moi je suis plus utile autrement ; ne me gênez pas dans mon travail ici, c'est tout ce que je vous demande. »

L'autre s'en allait déjà très désappointé, lorsqu'il revint brusquement sur ses pas : « Dis donc, t'es pourtant pas contre la politique en général, après tous tes élèves seront un jour des citoyens, les partis n'ont pas que des vices, dis-donc, monsieur l'aristo ! » « Avec ça je suis d'accord, rétorqua l'instituteur ; je parle souvent aux enfants des choses du pays dans les leçons d'histoire, de géographie, d'instruction civique, je tâche de leur faire comprendre qu'un pays ne vit à la longue que s'il y a assez de gens qui s'intéressent à ses destinées et ne songent pas qu'à leurs intérêts personnels, que s'ils savent s'estimer entre eux comme citoyens et comme hommes et ne pas s'entre dévorer pour des chimères. » Et la conversation dura longtemps comme cela ; mon ami ne put la suivre, car les deux hommes s'étaient éloignés en parlant ; il n'entendit que le dernier mot, alors que le visiteur se retirait en déclarant : « C'est pourtant des gens comme toi qu'il nous faudrait ». L'instituteur a hoché la tête en souriant d'un air ironique.

Et je songe invinciblement à ce *Livre de Blaise*<sup>1</sup>, ce livre inimitable, dû à la ferveur et à la grâce d'un Philippe Monnier ; j'ai souvent feuilleté ses pages, je les ai lues avec prédilection à mes élèves ; je ne puis résister à vous relire trois de ces pages, celles où le régent dit adieu à ses élèves.

J'arrive au terme de ma causerie ; j'espère qu'elle ne vous aura pas produit l'effet d'une leçon, mais d'une simple conversation, d'une sorte de confidence discrète ; au fond ce que je vous dis, c'est à moi-même que je le dis. Mais j'ai commis un grave oubli, un oubli peu chevaleresque ; je n'ai pas parlé des institutrices. Mesdames, sauf les toutes dernières remarques, celles où je m'abandonnais à l'utopie d'un pays de Cocagne, vous n'avez qu'à remplacer « instituteur » par « institutrice », « maître » par « maîtresse » et vous verrez que je ne vous ai pas oubliées.

Un mot toutefois à votre adresse : celles d'entre vous qui se consacrent totalement à l'instruction des enfants, renoncent souvent au mariage ; elles coiffent « sainte Catherine » et, leur renoncement est parfois un sacrifice, puisqu'elles se voient privées

<sup>1</sup> *Le livre de Blaise*, p. 283.

des joies divines de la maternité ; elles sont, comme disent les élèves, « des vieilles filles ». Soit ! Mais des « vieilles filles » qui ont voué leur vie à l'enfance, qui ont reporté sur leur classe cet amour maternel qui est la gloire de la femme, ne sont pas des « vieilles filles » au sens courant et raccorni du mot. Vous avez vos difficultés propres qui s'ajoutent à celles de l'instituteur ; il n'appartient pas à un collègue du genre masculin que je suis, de se mêler de ce qui ne le regarde pas ; vous ne m'en voudrez donc pas d'avoir eu l'air, oh ! l'air seulement, d'oublier votre existence.

Instituteurs et institutrices, quelle que soit votre condition, vous avez une fonction à exercer, un sacerdoce à remplir ; le pays vous confie ses enfants, les enfants de son peuple ; vous devez contribuer pour une large part à en faire des hommes et des femmes capables d'exercer leur fonction nationale, capables de réfléchir, de vouloir et de préférer la solidarité à la haine, ce qui n'est pas toujours facile, car la trop fameuse « lutte des classes » a empoisonné l'atmosphère publique. Il est de mode dans certains milieux rétrogrades et décadents de médire du peuple, de lui retirer une prétendue confiance que ces gens n'ont au fond jamais eue en lui ; les temps sont particulièrement durs... Devant les difficultés et la peur de vivre, les faibles en appellent à César ; laissez à ces gens la responsabilité de leur reculade... Vous, restez à votre poste : vos pères de 1830 et de 1848 ont construit « l'école du peuple » ; elle est un des fondements de la maison suisse. Celui qui vous parle a l'honneur d'appartenir à une famille dont l'un des membres les plus éminents soutint passionnément les efforts en faveur de l'école populaire sous le régime de l'Helvétique, puis de la Médiation, premiers efforts sans succès que la génération suivante reprit et fit triompher.

Portez la tête haute non d'orgueil, ce qui est en général dangereux, mais de la responsabilité qui repose sur vos épaules ; quoi qu'il arrive, votre effort doit survivre et grandir encore.

Vous permettrez enfin à quelqu'un qui n'a pas peur du mot « autorité », pas plus que de la chose, de vous conseiller d'être pour vos élèves les autorités vers lesquelles regardent, à demi conscientes encore, leurs jeunes intelligences ; et quand vous vous sentirez succomber sous les difficultés du métier, pour les surmonter, songez que rien n'élève l'humaine condition au niveau de la joie durable comme la conscience de servir autrui.

Peseux, 25 mai 1933.

JEAN DE LA HARPE.

### DÉFENSE DES JEUNES

On nous a souvent répété qu'autrefois les écoliers étaient plus soumis, plus respectueux, plus obéissants que de nos jours. Il me souvient pourtant d'avoir vu, dans ma jeunesse, entre maître et élèves, des corps à corps où les pieds et les poings argumentaient, de part et d'autre, d'une manière très... frappante. On m'assure même que ces pratiques étaient assez répandues. Il n'en subsiste heureusement rien. Cependant, à en croire certains censeurs, il semblerait que les écoliers de la génération actuelle sont tous, plus ou moins, des enfants chez qui la notion de discipline n'existe pas, des sacrifiants, pour tout dire, à qui l'on reproche leur liberté d'allures et de langage, leur esprit d'indépendance, leur égoïsme forcené, que sais-je encore ? Ces critiques, il en faut bien convenir, s'appuient sur des faits. Jamais le nombre des jeunes dévoyés n'a été aussi élevé. Sous ce rapport, la chronique des tribunaux parle avec éloquence. Il est indéniable aussi que la pratique mal dirigée des sports n'est pas pour favoriser le travail intellectuel. On ne peut être à la fois au four et au moulin. Les occasions de se divertir se sont multipliées à un point tel que l'on ne prend plus la peine de discerner entre le plaisir sain qui tonifie et le culte du record qui abrutit. Une fringale de jouissance semble déferler sur les esprits. Comment veut-on que les jeunes n'en subissent le contre-coup et n'en pâtissent ?

Mais on ne va tout de même pas rendre l'école responsable d'une situation qu'elle n'a pas créée. Que les contempteurs de la pédagogie moderne restent fidèles au mythe du « bon vieux temps », c'est leur affaire. Pour un peu, ils supprimeraient leur chambre de bain sous prétexte qu'elle rappelle à des devoirs dont on se passait fort bien autrefois. S'il y a insuffisance dans le domaine de l'éducation, la raison en est pour une large part dans cette mentalité nouvelle qui incite l'individu à abdiquer sa responsabilité personnelle en se déchargeant de ses devoirs sur la collectivité. Avant l'entrée en vigueur de l'arrêté du 11 juillet dernier, qui interdit aux mineurs l'accès des salles de cinéma, je lisais ceci : un syndic était sollicité, par ses administrés, de prendre des mesures restrictives immédiates afin de débarrasser les parents des « scies » de leurs enfants à chaque nouvelle représentation. Ce simple exemple montre à l'évidence que la crise de discipline chez les jeunes procède d'une crise d'autorité chez les adultes. N'oublions pas que l'enfant est essentiellement imitateur. Il prend les habitudes, les manières, les gestes, la mentalité de ceux avec lesquels il vit. Aussi bien, prétendre que la jeunesse d'après guerre, élevée dans une atmosphère d'affairisme, a démerité, c'est proprement l'accabler du poids de notre insuffisance.

Les écoliers actuels sont ingrats et irrévérencieux, dites-vous ? Je vous l'accorde, encore que ce soient là défauts inhérents au jeune âge. Indisciplinés ? Hé ! pas davantage certes que ceux qui considéraient les encriers avant tout comme engins offensifs ou défensifs ! D'ailleurs, cette indiscipline souvent tout extérieure ne recèle-t-elle pas parfois un principe d'activité, un besoin d'expansion, une force ? La jeune pousse peut être capricieuse qui cache une sève vivifiante...

J'ai, sous les yeux, une centaine de rédactions d'élèves de quinze à seize ans qui, avant de prendre le large, ont été examinés par le Service d'orientation

professionnelle. Le sujet proposé à leur méditation était le suivant : « Ma vie et mes projets d'avenir ». Comme il s'agissait d'une enquête dont le côté pratique seul importait, on leur avait recommandé d'être vrais, de s'abstenir de faire de la littérature. « Écrivez en toute liberté ce que vous pensez, sans vous attacher trop à la forme ni à l'orthographe. » Tout en faisant la part de cette tendance qui porte l'enfant (la jeune fille surtout) à altérer son type pour le rendre plus intéressant, il n'en reste pas moins que ces travaux frappent par leur accent de sincérité.

Certes, ces projets d'avenir manquent souvent de précision, surtout lorsqu'il s'agit du choix d'un métier. On se rend vite compte que, dans bien des cas, les candidats ne possèdent aucune donnée pratique sur l'apprentissage envisagé. C'est ainsi que l'un d'eux hésite entre charcutier et coiffeur, un autre entre céramiste et facteur postal, un troisième veut être employé de banque ou paysan. Quand on leur demande de justifier leur préférence, ils ne trouvent que des réponses vagues, par exemple : « Cela me plaît — je crois que je réussirai dans ce métier — je crois que j'ai du goût ».

Mais là n'est pas la question. Ce qui nous intéresse pour le moment, ce sont les sentiments, les ambitions qui animent cette jeunesse placée en présence de la vie nouvelle qui s'ouvre devant elle. Il en est, parmi ces candidats, qui pensent à la retraite avant d'avoir mis les mains à la pâte ou construisent des châteaux en Espagne avec une absence totale du sens des réalités. Mais beaucoup (la majorité) expriment des préoccupations plus raisonnables que nous pourrions résumer en cette formule, relevée dans maintes rédactions sous des formes différentes : « Je veux être un bon ouvrier, honnête et travailleur ».

On dira que les résolutions les meilleures ne valent que dans la mesure où elles sont tenues. Il est cependant réconfortant de constater cet élan vers le bien, ce désir de faire un effort pour devenir un homme utile à sa famille et à son pays, ce souci des responsabilités nouvelles et aussi cette anxiété bien naturelle devant l'inconnu. Les citations suivantes, dont quelques-unes ne manquent pas de saveur, illustreront mieux ce que nous avançons :

« Le moment est venu de prouver ma reconnaissance à mes parents. »

« Je veux gagner ma vie honnêtement pour faire plaisir à mes chers parents. »

« Je veux venir en aide à ma famille. »

« Je veux aimer mon pays, ma famille et mon métier. »

« Aujourd'hui, l'avenir apparaît entouré de brumes insondables (!) avec le chômage et la crise qu'il y a. Mais je veux entrer courageusement dans la mêlée et faire honneur à ma famille. »

« Autour de 25 ans, je me marierai avec la femme de mes rêves. Puis il faudra soutenir mes parents et leur aider à élever mes frères et mes sœurs. »

Etc., etc.

En voici un qui me paraît être très positif :

« Entre 20 et 30 ans, je me marierai avec une gentille femme. Elle sera ma compagne et m'aidera à supporter mes soucis matériels et mentaux (*sic*). Elle fera le ménage et moi je donnerai des ordres à mes domestiques. »

A lire entre les lignes, on découvre parfois sur la situation de la famille des renseignements ignorés, et qui expliquent le caractère, le tempérament de l'adolescent :

« J'aimerais que le bonheur entre dans mon foyer où tout le monde sera heureux, où l'on ne se battra pas, où l'on passera les soirées ensemble et non au cabaret. »

Nous nous garderons bien de vouloir tirer de l'examen de ces travaux des conclusions définitives sur la mentalité de la jeunesse actuelle. Il ne sert de rien par ailleurs de se borner à la juger si l'on ne fait effort pour la comprendre toujours mieux. Parce qu'elle est violente, positive, on la croit inaccessible aux qualités d'altruisme qui donnent à l'éducation tout son sens. En réalité, elle n'est pas réfractaire aux préoccupations sociales. Mais plus que jamais, ses aspirations doivent être canalisées. Et ce n'est certainement pas en la dénigrant ou en la morigénant que l'on fera œuvre utile, mais en l'entourant de confiance et de sollicitude. La mettre en garde contre elle-même, certes, mais en alliant une force qui la retienne sans l'effaroucher à une douceur qui la gagne sans l'amollir. Comme le dit Jean-Jacques, il faut faire passer par son cœur le langage de l'esprit.

W. LOOSLI.

## INFORMATIONS

**Ecoles normales du canton de Vaud.** — Lundi 4 septembre, à 20 h. 30, à l'Aula de l'Université de Lausanne, M. Georges Chevallaz, directeur, donnera une conférence sur ce sujet : *Cent ans d'instruction publique dans le canton de Vaud.*

Cette conférence préludera aux manifestations qui, en octobre prochain, marqueront le centième anniversaire des Ecoles normales vaudoises.

D'ores et déjà, l'*Educateur* présente à tous, directeur, professeurs, élèves, ses vœux les plus cordiaux pour la complète réussite de tout ce qui sera entrepris et s'associe à la joie de tous les amis de notre *Alma mater*.

**Lausanne, ville d'éducation.** — Sous ce titre général, la *Revue* du mardi 29 août publie un important supplément consacré aux écoles lausannoises et vaudoises de tous les degrés ; une page est consacrée à Genève, siège de la S. d. N.

Nous en extrayons cet alinéa, dont l'auteur est M. Pierre Rochat, directeur des Ecoles de la ville de Lausanne :

« ... L'école... Ce n'est certes plus le baignoire que d'aucuns ont douloureusement décrit : Alphonse Daudet ne trouverait pas à Lausanne, s'il y revivait, d'émule de « Jack » ou du « Petit Chose ». La pédagogie contemporaine, si décriée par certains pour telle affectation de modernisme inutile qu'elle a pu marquer, a réalisé, sans conteste, cet immense progrès : l'école active, au sens le plus général et le plus heureux du terme ; elle a visé avant tout, elle a presque toujours réussi à faire de l'école cette « maison heureuse », que le vrai pédagogue a pour idéal. C'est là d'ailleurs son but originel.

» Le mot grec dont le français, par le latin, a fait ce nom d'école, n'a-t-il pas étymologiquement le sens de « délassement », ou temps voué aux choses de l'esprit, par opposition aux travaux dans lesquels l'intelligence n'a point sa part ? Est-il plus belle ambition, pour le maître d'école, que celle-là : instruire en délassant, éduquer dans la joie, joie de donner et joie de recevoir la science ? Aucun de ceux qui ont vraiment la vocation pédagogique n'y a jamais failli... »

**Aux lecteurs de l'« Educateur ».** — La *Fédération internationale pour l'enseignement du dessin et des arts appliqués à l'industrie*, qui groupe aujourd'hui des maîtres de dessin du monde entier (il y a même une section japonaise), a pour but d'étudier les meilleures méthodes de dessin ainsi que les expériences faites récemment pour les faire connaître dans les autres pays. Le Comité central de cette Fédération, composé du Dr Specker, de Zurich, de M. Greuter, de Winterthour, et du soussigné, a organisé ce printemps, sur le *dessin d'imagination* ou *dessin libre*, une vaste enquête dont les résultats viennent d'être publiés dans l'organe de la Fédération, *Art et dessin*, qui est rédigé en trois langues : anglais, allemand et français.

Un certain nombre d'exemplaires de ce numéro spécial, qui est richement illustré de reproductions de dessins d'enfants, sont offerts gratuitement, et jusqu'à épuisement du stock, aux lecteurs de l'*Educateur* qui s'intéressent spécialement à la pédagogie du dessin. Les demandes doivent être adressées avant le 1<sup>er</sup> octobre, au secrétaire général de la Fédération. Adresse : R. Berger, professeur, Morges.

**« Le Home », institution pour enfants atteints de surdité** (Rue Schaub, 26, Genève). — Extrait du Rapport des promotions 1933 :

« ... Une grande innovation a été, en septembre dernier, l'ouverture d'une classe spécialement destinée aux enfants durs d'oreilles.

» Ces enfants, obligés autrefois de fréquenter les classes primaires, présentaient du retard dans leurs études ainsi que de la distraction, des symptômes de surmenage. Depuis qu'ils reçoivent un enseignement adapté à leurs besoins, ils font preuve d'un vif intérêt dans le domaine intellectuel et ont fait de grands progrès scolaires. L'expérience a donc pleinement réussi et mérite d'être continuée et étendue. »

**Une école nouvelle Freinet.** — L'*Educateur* a dit son indignation et celle de la Section suisse de la Ligue internationale pour l'Education nouvelle, à l'égard des mesures prises contre le grand pédagogue français Célestin Freinet, à Saint-Paul (Alpes-Maritimes). Non seulement le maire et les partis de droite, qui ont mené une cabale contre lui, n'ont pas été punis, alors qu'ils avaient manifestement enfreint la légalité, mais Freinet a été blâmé, puis déplacé d'office !

Toutefois son œuvre de Saint-Paul, la Coopérative de l'Enseignement laïc, avec son magasin de vente de l'imprimerie à l'école, ses fichiers de culture générale et d'arithmétique, ses trois revues (*L'Educateur prolétarien*, *La Gerbe* et *Extraits de la Gerbe*), ses collections d'ouvrages : « Bibliothèque de Travail », etc., ne pouvaient être fermés du jour au lendemain pour renaître ailleurs. Mis en congé, C. Freinet y consacre tous ses efforts. Mais il a voulu, mieux encore que par ses conférences à Paris, Barcelone, etc., contribuer au progrès de l'Education nouvelle et il vient de créer une « Ecole nouvelle prolétarienne », où seront appliquées, sous la direction d'un collaborateur qualifié, les méthodes qui ont fait le succès de ses classes de l'école primaire publique : fichiers, imprimerie, etc. Ce sera un internat à la campagne, régime naturiste végétarien, activités libres, école active, coéducation des sexes de 4 à 14 ans et enfin prix réellement populaires : 4 à 500 francs français (80 à 100 francs suisses) par mois, soit, suivant l'âge, un peu moins ou un peu plus de 3 francs suisses par jour ! Souhaitons maison pleine au vaillant novateur ! Son école expéri-

mentale, mieux encore que sa classe publique, pourra rendre des services immenses à la cause de l'éducation populaire fondée sur la psychologie de l'enfant.

AD. F.

*Note.* — Dans le N° 15 de l'*Educateur*, page 240, nous avons annoncé le livre de M. Ad. Ferrière : *Cultiver l'énergie*, au prix de 6 francs : il s'agit de francs français, soit 1 fr. 20 suisse.

## PARTIE PRATIQUE

### LA DÉCORATION SUR PAPIER QUADRILLÉ

(Leçons pour tous les degrés)

Le papier quadrillé a une mauvaise réputation dans l'enseignement du dessin depuis un quart de siècle. On se souvient que les anciennes méthodes en abusaient au point que tout modèle de dessin était imprimé sur quadrillage afin d'en « faciliter la copie ». Les nouvelles méthodes ont avec raison banni ce procédé de la copie servile.

Ce n'est cependant pas une raison pour supprimer complètement le papier quadrillé de l'enseignement du dessin. En décoration il peut rendre service en *facilitant la recherche d'un motif original*, ce qui montre que l'emploi que nous lui attribuons est tout différent de l'ancien. Dans les écoles d'art, le papier quadrillé est aujourd'hui recommandé, surtout pour la *décoration géométrique* ; à l'école primaire il apporte de la variété dans les leçons, mais il ne faut pas en abuser (2 ou 3 leçons par année suffisent).

#### Le matériel.

Il n'est pas nécessaire d'acheter du papier spécial. Il n'y a qu'à prendre dans les fournitures de la classe un cahier N° 7 et en distribuer les feuilles aux élèves. Les dessins une fois finis, ces feuilles sont collées simplement par leurs angles sur une feuille de dessin (papier alpha) en laissant une marge, de façon à les bien présenter dans un examen ou une exposition.

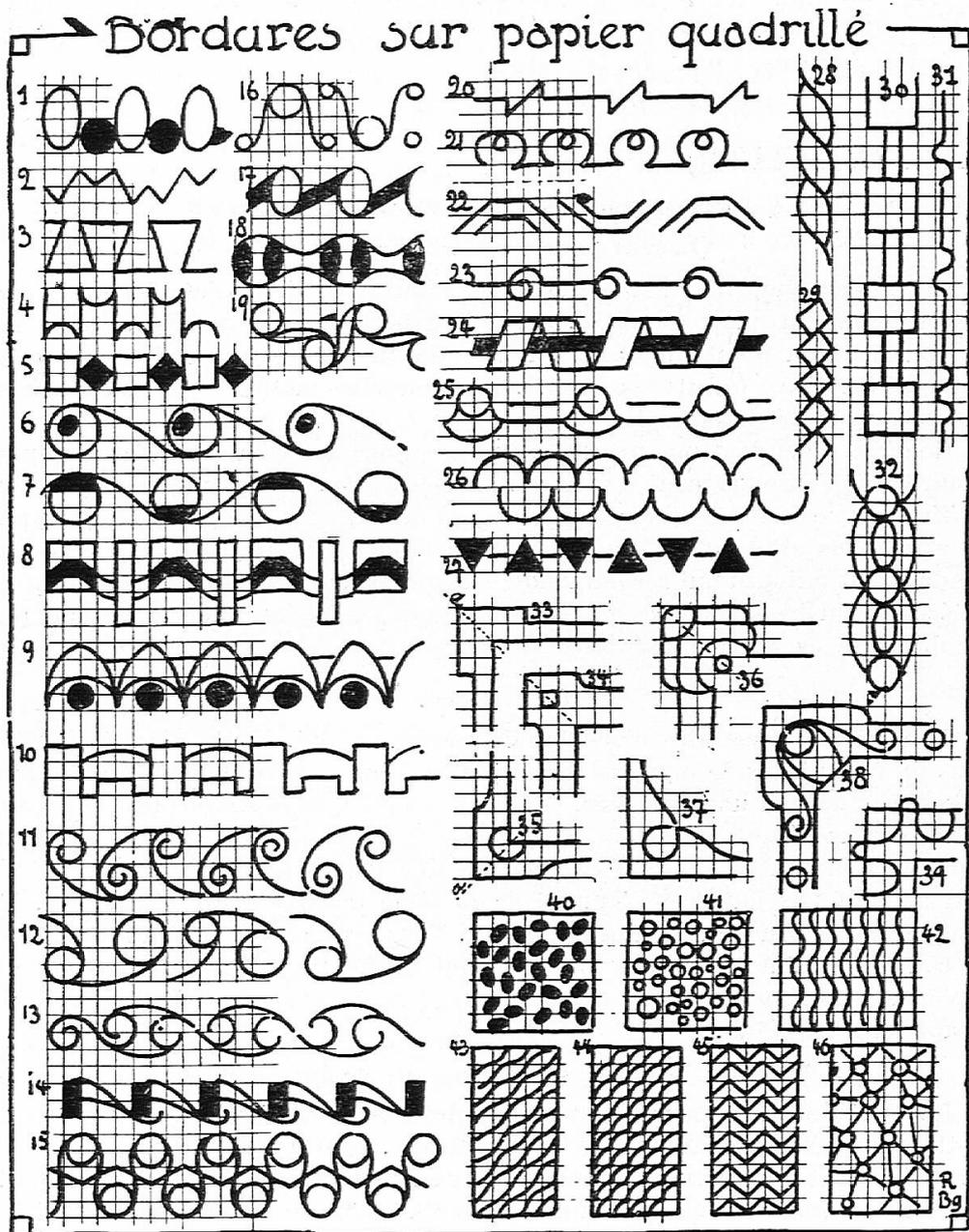
Il ne faut pas autoriser l'emploi de la règle dans ce genre d'exercices. Le quadrillage sert justement à la remplacer. Tous les traits se font à main levée, les courbes comme les droites ; ils se feront même, plus librement que sur du papier non ligné puisqu'il n'y a pas besoin de reporter les mesures ; il suffit de compter les carreaux.

#### Première leçon de décoration sur papier quadrillé.

Le sujet est choisi parmi les plus simples : quelques bordures dont chaque motif sera répété sur toute la largeur de la feuille. Le 1<sup>er</sup> motif de chaque bordure est créé par l'élève, corrigé au besoin par le maître, puis redessiné (non décalqué !) à main levée, sans aucun instrument, dans le reste de la bordure. Pour bien faire comprendre aux élèves ce qu'on attend d'eux, le maître esquisse quelques motifs de notre planche (fig. 1 à 27).

Liberté complète est laissée à la classe quant aux dimensions des motifs décoratifs ; il faut seulement exiger que le motif soit recopié exactement, dans chaque bordure, un certain nombre de fois. On se rend compte que l'exécution d'une composition trop longue deviendrait vite fastidieuse pour des enfants ; le motif ne sera donc répété que 4 ou 5 fois, juste assez pour pouvoir juger de l'effet d'ensemble de la bordure.

Le dessin au crayon terminé, tous les traits sont repassés à l'encre, si possible avec la plume Redis, qui donne un trait plus régulier que la plume ordinaire. Certaines surfaces, pour varier l'effet, pourront être remplies d'encre ou peintes (fig. 1, 5, 6, 8, 14, 17, 18, 27, etc.).



Si l'on peint les bordures, il ne faut pas oublier que cette opération doit précéder la mise à l'encre ; autrement les traits à l'encre s'étendraient en formant des taches partout où ils seraient touchés par l'eau. Avec l'encre de Chine, cet accident n'est pas à craindre, bien entendu. On peut employer indifféremment les couleurs à l'aquarelle ou à la gouache, et repasser les contours à l'encre ou les laisser au crayon.

Les fig. 28 à 32 montrent des exemples de *montants*, c'est-à-dire de bordures verticales.

#### Deuxième exercice sur papier quadrillé.

Dans une 2<sup>e</sup> leçon, mais aux degrés supérieur et intermédiaire seulement, on peut faire dessiner des projets de cadres (fig. 33 à 39). On montre aux élèves que le cadre n'est au fond qu'une bordure tournant autour d'une surface. Généralement le cadre est renforcé aux *angles* et ce sont les angles qui forment la partie la plus intéressante de cette décoration ; c'est pourquoi le  $\frac{1}{4}$  d'un cadre avec son angle sera seul dessiné. Il faudra veiller à ce que le motif soit bien symétrique des deux côtés d'une ligne *a* (fig. 33, 34, 35, 36), tracée à 45°.

#### Troisième exercice.

Avec la plume Redis ou le crayon, il est facile, sur papier quadrillé, de dessiner rapidement des jeux de fond comme ceux des fig. 40 à 46, qui pourront servir à orner le fond entre les motifs d'une composition décorative. Certains réseaux suivent régulièrement le quadrillage (fig. 42 à 45), d'autres sont irréguliers (fig. 40, 41, 46). La surface que chaque élève aura à couvrir ne devra pas être trop étendue, pour ne pas le décourager.

R. BERGER.

### RÉDACTION <sup>1</sup>

#### SIXIÈME SUJET : « UN SAPIN »

**Lecture :** *La forêt de sapin de la haute montagne.*

La forêt se présente comme une armée, alignant ses arbres comme des soldats en front de bataille. Seulement un ou deux sapins, plus robustes que les autres, restent en avant, semblables à des champions. Solidement ancrés dans le rocher, campés sur leurs reins trapus, bardés de rugosités et de nœuds comme d'une armure, ils tiennent tête aux orages et, çà et là, secouent fièrement leur petit panache de feuilles.

J'ai vu l'un de ces héros qui s'était emparé d'une pointe isolée et, de là, dominait un immense pourtour de vallons et de ravins. Ses racines que la terre végétale, trop peu profonde, n'avait pu recouvrir, enveloppaient la roche jusqu'à de grandes distances ; rampantes et tortueuses comme des serpents, elles se réunissaient en un seul tronc bas et noueux qui semblait prendre possession de la montagne. Les branches de l'arbre lutteur s'étaient tordues sous l'effort du vent ; mais solides, ramassées sur elles-mêmes, elles pouvaient encore braver l'effort de cent tempêtes.

(Elisée Reclus : *Histoire d'une montagne.*)

**Lecture :** *Le grand chêne des Trois-Chemins.*

L'arbre apparaissait extraordinaire, vieux de plusieurs siècles, maquillé par combien de saisons accumulées, bronzé par cent tonnerres. L'écorce en était rugueuse, épaisse, comme minérale. On aurait dit un tronc découpé dans un rocher. D'infinies et d'inextricables branches sortaient de ce tronc, s'engendraient l'une de l'autre, se multipliaient sans cesse. L'architecture en était merveilleuse. C'était comme le résumé d'une cathédrale : le tronc montait

<sup>1</sup> Ce sujet fait suite au N° V, publié dans le N° 15 de *L'Éducateur* 1933, page 236.

en haut pilier ; le feuillage déployait sa voûte ; les rameaux se courbaient en ogives ; entre les branches, le ciel s'intercalait, comme un vitrail entre les meneaux de pierre ; cependant que toutes les feuilles remuaient ainsi que des lèvres, faisaient leur bruit de foule tassée et priante.

(Georges Rodenbach.)

**Texte :**

*Musiques.* 1. Avez-vous été quelquefois vous étendre, par un après-midi de juin, sous un bois de sapins ? Et là, dans le silence de la forêt assoupie, n'avez-vous pas entendu ce susurrement aérien qui passe entre les branches hérissées de vertes aiguilles et qui contraste avec la joie épandue au dehors par les rayons aveuglants de l'été ? C'est une chanson berceuse, flottante, fluide et mélancolique. Elle a des soupirs d'une tendresse exquise et des sanglots à peine perceptibles, tant ils sont discrets. (On dirait la voix d'une âme errante qui regrette la terre et qui en connaît pourtant les infinies tristesses.)

2. Mais où la symphonie des arbres triomphe dans toute sa beauté et sa majesté, c'est lorsque le vent d'ouest court à travers bois pendant les pluvieuses nuits d'automne. L'orchestre alors donne tout entier : basses sourdes et grondantes ; clameurs pareilles à des coups de clairon indéfiniment prolongés ; ruissellements drus de l'averse tombant comme un déluge de notes frémissantes. Parfois, une accalmie. Seule, la plainte aiguë du vent siffle entre les plus fines branches et les fait vibrer comme les cordes d'une harpe. Cette unique mélodie se continue quelque temps parmi les ramures momentanément apaisées. Un frisson recommence au loin, semblable à la rumeur avant-courrière de la marée montante, et la déchirante plainte solitaire se noie de nouveau dans les mugissements d'orage de toute la forêt échevelée.

(André Theuriet.)

**Texte :**

*Le gogant.* On appelle de ce nom de vieux sapins isolés, d'une taille gigantesque, dont le tronc noirci, crevassé, semble porter jusqu'aux nues un front chargé d'ans et d'ennuis, et dont les branches énormes, inclinées en avant, sont entrelacées de lichens qui laissent pendre, comme une tenture flottante, leurs chevelures argentées. Confidents silencieux de tous les mystères des bois, que de récits n'auraient-ils pas à faire ! Car leurs pyramides hérissées d'épines servent à la fois de repaire et de lieu de refuge : l'oiseau de proie se plaît à se poser sur leur cime, le renard aime à s'héberger à leur pied ; à travers leur branchage serré, on voit luire parfois l'œil ardent du lynx à l'affût, et souvent aussi ils prêtent asile aux animaux timides et pacifiques qui, fuyant devant l'orage, accourent s'abriter de ses injures sous le sceptre de ces rois antiques de la forêt.

(Victor Cherbuliez.)

**Exercice de reproduction.**

*Pourquoi les sapins gardent leurs feuilles en hiver.*

Par un jour froid d'arrière-automne, un petit oiseau transi cherchait un gîte. Ses compagnons étaient partis vers le Midi et l'avaient oublié.

Il s'adressa d'abord à un chêne et lui demanda asile dans son feuillage touffu. Mais l'arbre lui répondit : « Allez-vous-en, petit drôle. Si je vous laissais percher dans mes branches, vous mangeriez tous mes glands. »

Tout confus, le petit oiseau grelottant se tourna vers un saule et l'implora pour qu'il lui fasse une toute petite place : « Non, car je ne loge pas des étrangers », fut la réponse.

A demi mort de chagrin et de froid, il essaya encore vers le hêtre et le supplia de l'abriter un peu. Mais le méchant arbre lui répondit durement et le renvoya aussi.

Pauvre petit oiseau, repoussé de partout ! Il n'avait plus qu'à se laisser mourir de misère.

Alors, un grand sapin bien touffu l'aperçut, et eut pitié de lui. « Viens dans mon branchage bien fourni, lui dit-il ; tu y auras chaud ; tu pourras y rester jusqu'au printemps ». Comme le petit oiseau s'y trouva bien, et comme il était content !

Cette nuit-là, le vent du nord se mit à souffler si fort que tous les arbres de la forêt furent affreusement secoués. Les belles feuilles du hêtre, du saule, du chêne furent arrachées et brutalement jetées à terre. Le lendemain matin, tous les arbres étaient dépouillés de leur feuillage et grelottaient de froid.

Seul le sapin avait gardé ses belles aiguilles vertes et serrées parce qu'elles abritaient le petit oiseau. Le vent avait épargné le sapin compatissant. Et, depuis ce temps-là, tous les sapins gardent leur feuillage en hiver.

(D'après Miss Fl. Holbrook : *Mythologie de la Nature.*)

**Grammaire.** *Liste des verbes en cer.* (Leçon 46).

Effacer, lacer, délacer, enlacer, placer, déplacer, remplacer, menacer, tracer, rapiécer, épicer, lancer, balancer, s'élaner, distancer, avancer, ensemer, recommencer, pincer, rincer, défoncer, enfoncer, renoncer, dénoncer, annoncer, prononcer, froncer, bercer, commencer, percer, exercer, forcer, écorcer, s'efforcer, sucer.

**Vocabulaire :**

Noms : un épicéa, le vuarne, un gogant, une sapinière, une futaie, le fût, une clairière, un pâturage, une pente boisée, le roi de la forêt, les racines, les radicelles, le tronc, le branchage, la ramure, le port d'un arbre, les rameaux, la cime, des lichens, la mousse, des cônes, un panier de pives, des écailles, les mugissements du vent, des craquements, l'écorce, la rugosité, la résine, la demeure de l'écureuil, le gîte et le couvert, le refuge.

Verbes : s'élever, se cramponner, se balancer au vent, croître (crû), retomber, s'étaler, bruire, mugir, craquer, tenir tête aux orages, l'effort du vent, braver l'effort de la tempête, épandre son ombre.

Qualificatifs : Toujours vert, austère, sévère, solitaire, altier, robuste, ancré, campé, la terre végétale, aride, antique, gigantesque (géant), une pyramide hérissée d'aiguilles, touffu, flexible, pendant, rugueux, rampant, tortueux, noueux, crevassé, inextricable, des arbres alignés.

*Connaissances usuelles :* On écrit : crû — dû — mù — fût — futaie, — lacer et lasser, délacer et délasser, — écorce, écorcer, — un cône, un conifère, — raisin, résine, raison — raisonner, résonner (de son), — s'élaner, se balancer, — ancré, encre (de encre), — un panier, des souliers, un poulailler... !

JUSTE PITHON.

## LES LIVRES

**Dictionnaire historique et biographique de la Suisse**, fascicules 62 et 63. — Administration : Place Piaget 7, Neuchâtel.

Parmi les nombreuses personnalités qui peuplent ces deux fascicules, nous

n'avons relevé que peu de noms à citer dans une revue d'enseignement. Voici cependant celui de Johann Jakob Wehrli, collaborateur de Fellenberg à Hofwil, dans le célèbre Institut de relèvement où se formèrent tant de maîtres d'institutions semblables au début du XIX<sup>e</sup> siècle. De retour dans son canton de Thurgovie, Wehrli y dirigea l'École normale de Kreuzlingen, et accomplit à l'autre extrémité de la Suisse une œuvre semblable à celle de Gauthey dans le canton de Vaud.

Voici encore les noms de deux hommes d'école dont l'influence fut grande jusqu'il y a peu d'années ; ce sont les frères Wiget, eux-mêmes fils et petits-fils de chefs d'instituts réputés. L'aîné, Heinrich-Theodor, fut l'un des dirigeants du mouvement Herbart-Ziller en Suisse, et en expliqua certains principes dans des livres clairs et bien composés ; le deuxième, Gustave, est l'auteur d'un manuel de civisme original, aux tendances nettement éducatives.

Placerons-nous Josef-Viktor Widmann dans cette liste d'hommes d'école suisses ? Il fut, il est vrai, le directeur apprécié de l'École secondaire des jeunes filles de Berne, mais c'est surtout comme critique et écrivain qu'il s'est fait connaître, et son nom a pris place au tableau d'honneur de notre littérature nationale.

Nous ne citerons, parmi beaucoup d'autres, qu'un nom bien propre à retenir l'attention des maîtres d'histoire suisse, celui de Winkelried. Il tient à la fois de l'histoire et de la légende, avec ses nombreux représentants, depuis le tueur de dragon des vieilles chroniques jusqu'aux divers Arnold qui se distinguèrent dans les guerres contre l'Autriche et celles d'Italie. Le héros de Sempach, dont on alla jusqu'à nier l'existence, se voit identifié par les recherches les plus récentes ; une fois de plus, la science vient confirmer la tradition sans lui enlever sa poésie et sa valeur symbolique.

Le *Dictionnaire*, commencé en 1918, touche à sa fin ; les derniers fascicules paraîtront probablement cette année encore. Le Comité qui en assure la publication a décidé l'élaboration d'un supplément, pour autant que les frais d'édition seront couverts par les souscriptions. A côté de quelques rectifications nécessaires, ce supplément insérera des articles sur des faits nouveaux, d'une grande notoriété, survenus pendant la publication de l'ouvrage. Il réparera aussi certaines omissions involontaires. Enfin il contiendra une *Table méthodique*, destinée à faciliter les recherches dans les sept volumes du *Dictionnaire*.

**Revue Historique Vaudoise**, organe de la Société vaudoise d'Histoire et d'Archéologie, de la Société du Musée romand et de la Commission vaudoise des Monuments historiques.

Sommaire de la IV<sup>e</sup> livraison (juillet-août 1933) : Un Vaudois gouverneur général du Canada : Sir Frédéric Haldimand, par A. Lätt. — La chasse au filet aux temps des Romains (avec planches), par Et. Cluzot. — Géôles et pontons d'Espagne, par P. de Vallière. — Commission des Monuments historiques : compte rendu de la séance du 17 mai, à Payerne. — Chronique. — Bibliographie.

On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. Prix : 8 fr. par an.

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

## Quelques articles utiles à la famille

Agendas.  
Albums à colorier pour enfants.  
Albums pour autographes.  
» pour coller les photographies.  
» à dessin.  
Albums de vues.  
Ardoises.  
Articles Frœbel.

Blocs à dessin et à aquarelle.  
Blocs magiques « Printador ».  
Bloc-notes.  
Blocs de papier à lettre.  
Boîtes pour aquarelle.  
Boîtes de crayons de couleurs.  
Boîtes de papier à lettre.

Cahiers et carnets à anneaux.  
Cahiers et carnets divers.  
Cahiers pour recettes de cuisine.  
Calendriers divers.  
Canifs et taille-crayons.  
Cartes à jouer et blocs pour bridge.  
Cartes de condoléances.  
Cartes de félicitations (fiançailles, mariages, naissances, anniversaires, noces d'argent).  
Cartes postales vues et fantaisie.  
Cartes de correspondance.  
Cartes de visite imprimées et en taille-douce.  
Cartons blancs et de couleurs.  
Cartons huilés pour abat-jour.  
Cartons pour coller les photographies.  
Charnières pour timbres-poste.  
Cire à cacheter.  
Colle blanche pour photographies.  
Colle forte et liquide.  
Couleurs Bourgeois, tubes et godets pour l'aquarelle.  
Crayons divers noirs et couleurs.  
Crayons dermatographiques.  
Crayons pour le verre et le métal.

Décalcomanies.  
Découpages pour enfants.

Eaux-fortes, vues de Lausanne et du lac.  
Encre à broderie, à marquer le linge.  
Encres diverses.  
Encriers de bureau et de voyage.  
Essuie-plumes.  
Étiquettes pour bagages, clés, etc.  
Etuis et anneaux pour clés.

Ficelles ordinaires et fantaisie, faveurs.  
Formulaire de bons, factures, quittances, etc.

Globes terrestres.  
Gommages diverses.

Jeux de famille et de société.

Liseuses en cuir et en toile fantaisie.  
Livres pour comptabilité de ménage.

Machines à tailler les crayons.

Papier à calquer en feuilles et en rouleaux.  
» à décalquer.  
» à dessin, blanc et couleur.  
» à filtrer.  
» buvard.  
» crêpé, couleurs diverses.  
» de soie blanc et couleur.  
» emballage.  
» emballage fantaisie (soie et cellulose).  
» à lettre et enveloppes.  
» gommé en feuilles et en rouleaux.  
» parchemin.  
» pour armoires.  
» pour confitures.  
» pour couvrir les livres.  
» » les tables.  
» pour sandwiches.

Pèse-lettres.  
Photographies, sujets alpestres.  
Pinceaux et godets.  
Planches à dessin.  
Planches en couleurs vues et fleurs.  
Plumes à réservoir.  
Plumes et porte-plume.  
Plumiers en toile et en cuir; boîtes d'école.  
Portefeuilles à dessin.  
Porte-mines.  
Porte-planche à dessin.  
Porte-plume-écrivains.  
Poupées à découper pour enfants.  
Punaises.

Règles diverses.  
Répertoires pour téléphone.

Serviettes d'école.  
Sous-mains.

Toile gommée en rouleaux.

# LUCERNE

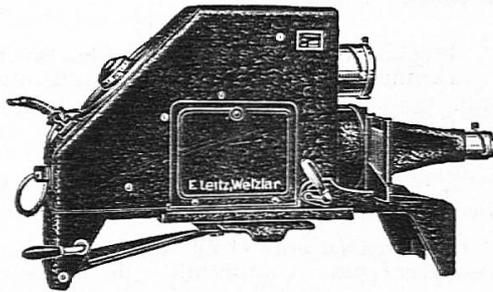
est le but des écoles  
et sociétés romandes

**L'Hôtel-Restaurant Löwengarten**  
près du monument du Lion et jardin des glaces,

se charge d'excellente manière et très bon marché de toute restauration de voyage.

J. Buchmann, Propr. Tél. 20.339

# Leitz



Représentants en Suisse

BALE : H. Strübin & Co., Gerbergasse 25  
 BERNE : E. F. Büchi Söhne, Spitalgasse 18  
 GENÈVE : Marcel Wiegandé, 10, Gd Quai  
 LAUSANNE : Margot & Jeannet, 2, Pré-du-Marché  
 ZÜRICH : W. Koch, Obere Bahnhofstr. 11

## Epidiascopes

Appareils de projections  
 d'un emploi universel  
 Diascopie - Episcopie  
 Microscopie

Dans toutes les branches de l'enseignement ces epidiascopes sont d'une utilité partout reconnue. Ils facilitent la tâche de l'instituteur et développent l'attention des élèves en rendant les cours plus vivants

Prix très modérés  
 Emploi très simple  
 Images très lumineuses  
 Adaptation directe à toute  
 " " prise de courant " "

Demandez catalogues :

**Ernst Leitz, Optische Werke  
 Wetzlar**

## GYMNASE DE BERTHOUD

Ensuite de retraite du titulaire actuel, la place de maître pour l'enseignement du français comme branche principale est à repourvoir pour le 1<sup>er</sup> octobre 1933, au Gymnase supérieur. L'adjonction d'autres branches reste réservée. Nombre d'heures et traitement selon échelle, modifications réservées. L'entrée dans la Caisse de remplacement et la Caisse de vieillesse du Gymnase et de l'Ecole secondaire de jeunes filles est obligatoire.

Les candidats, possesseurs du diplôme de maître du gymnase sont invités à adresser leur inscription accompagnée des références et tous renseignements concernant leur activité pédagogique, jusqu'au 9 septembre 1933, au président de la Commission scolaire du gymnase, M. le Dr Walter Howald, médecin à Berthoud.

Berthoud, le 15 août 1933.

*Au nom de la Commission scolaire :*

Le Président : Le Secrétaire :  
 Dr WALTHER HOWALD WALTER WEGST, avocat

## Réception des annonces

**PUBLICITAS S.A.**  
**RUE PICHARD, 13**



# L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

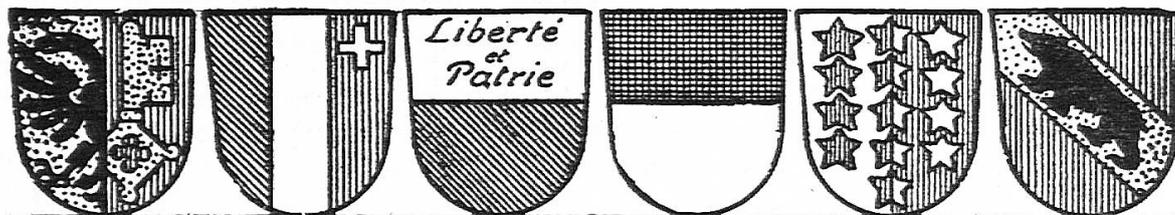
RÉDACTEUR :

ALBERT ROCHAT  
CULLY

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. CHANTRENS, Territet      H.-L. GÉDET, Neuchâtel  
J. MERTENAT, Delémont      H. BAUMARD, Genthod

LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>IE</sup>  
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL  
VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE



ABONNEMENT : Suisse, 8 fr. Etranger, 10 fr. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse 10 fr. Etranger, 15 fr.  
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT et Cie, Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales  
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

# Centenaire des Ecoles normales du canton de Vaud

VENDREDI 13 OCTOBRE

Par un versement au compte de chèques postaux « Centenaire des Ecoles normales » II 5882, souscrivez :

à la carte de fête, Fr. 3.— ;

au livret d'Abraham sacrificant, Fr. 0.30 ;

à la « Notice historique », par P. Decker, accompagnée de la conférence sur « Cent ans d'instruction publique dans le canton de Vaud », par G. Chevallaz, Fr. 1.30.

**Ecoles d'Etudes sociales pour Femmes, Genève** subventionnée par la Confédération  
Semestre d'hiver : 24 octobre 1933 au 17 mars 1934.

**Culture féminine générale**: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

**Préparation aux carrières d'activités sociales** (protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers): de secrétaires, bibliothécaires, libraires.

**Ecole de Laborantines**

**Pensions et cours ménagers**: cuisine, coupe, repassage etc., au Foyer de l'Ecole. Programme 50 ct., et renseignements par le secrétariat, rue Charles Bonnet, 6.

**K**  
**ROCHER**  
7, Rue du Pont  
LAUSANNE

Tailleur 1<sup>er</sup> ordre  
mesure, confection

cette marque suggère toujours  
l'idée de haute qualité en fait de

**VÊTEMENTS**

**PARDESSUS**

**CHEMISERIE**

Quel collègue connaîtrait garçon de 16 ans qui voudrait faire **ÉCHANGE** avec garçon de même âge pour apprendre l'allemand, à partir du mois d'octobre. Bon traitement est assuré et désiré. Envoyer offres à **Rob. Walter**, instituteur, Biberist. (Soleure.)



TOUS LES MATINS, ROSINE  
BALAYAIT LA CUISINE...

## LE DESSIN

La méthode de l'Ecole Romande répond aux nécessités du temps; elle est rapide, claire et précise. Elle offre le caractère d'une synthèse des meilleures expériences faites en Suisse et à l'étranger.

Sur votre demande, en vous recommandant de *l'Éducateur*, il vous sera envoyé **gratuitement** et **sans engagement**, une belle brochure illustrée. Ecrivez à l'**Ecole Romande de dessin** par correspondance, Ouchy-Lausanne.